



Caillac 12 août 1922

Monsieur le Préfet,

Y'ai l'honneur de solliciter de votre obligeance l'obtention d'un passe-partout pour la Guise. Je désire y séjourner entre le 15 août et le 15 septembre, je vous prie de croire Monsieur le Préfet à mes sentiments de haute considération.



M. Marty

Le maire

Delarby



DÉPARTEMENT  
DU CANTAL

République  Française

ARRONDISSEMENT  
D'AURILLAC

Liberté - Égalité - Fraternité

Mairie de Vézac



Vézac, le 17 août 1922

Je soussigné Antoine Delarbre  
maire de la <sup>commune</sup> de Vézac, donne un  
avis favorable à la demande de  
passerout de M<sup>me</sup> Marty, domiciliée  
au château de Lailhas



Le Maire de Vézac

*Delarbre*

à Monsieur le Secrétaire Général de la  
Préfecture à Aurillac



Général de la

POLICE GÉNÉRALE

PASSEPORT À L'ÉTRANGER

Département du Cantal

SIGNALEMENT

M<sup>me</sup> Marty, Marie  
 profession d' "  
 native d' Auillac, dép<sup>t</sup> du Cantal  
 demeurant à Vezac  
 allant en Espagne  
 âgé de 43 ans taille d'un mètre 68 cent<sup>es</sup>  
 cheveux chât. clair front moyn  
 sourcils chât. clair yeux bleus  
 nez droit bouche moyn  
 barbe " menton rapé  
 visage ovale teint coloré

SIGNES PARTICULIERS

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

PIÈCES DÉPOSÉES

Demande de l'intéressé  
 Fait à Auillac le 14 Août  
 mil ~~Mille~~ quatre cent ~~vingt~~ sept  
 Signature des témoins      Signature du porteur

M. Marty

N<sup>o</sup> 69 du Registre

M. Marty